



# PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

———— Bilan 2020 ————  
———— Plan 2021-2022 ————

## **RÉDACTION**

Geneviève Hamel  
Directrice des communications  
Ville de Saint-Lazare

Rachel Gauthier-Langlois  
Coordonnatrice aux événements  
Ville de Saint-Lazare

## **PARTICIPATION À L'ÉLABORATION DES ACTIONS**

Magdalena Blaise  
Résidente de Saint-Lazare  
Membre du comité de la politique familiale municipale et représentante, personnes vulnérables

Marie-Pier Boursier Soucy  
Résidente de Saint-Lazare  
Membre du comité de la politique familiale municipale et représentante, personnes vulnérables

## **MISE EN PAGE**

Élaine Gadoury  
Agente de communication

## **DATE**

Le mardi 25 janvier 2022

## **APPROBATION**

Conseil municipal, Ville de Saint-Lazare  
Séance du mardi 8 février 2022

---

### **Ville de Saint-Lazare**

1960, chemin Sainte-Angélique  
Saint-Lazare (Québec) J7T 3A3  
Téléphone : 450 424-8000  
[www.ville.saint-lazare.qc.ca](http://www.ville.saint-lazare.qc.ca)



## TABLE DES MATIÈRES

<b>Mot des élus</b>	<b>4</b>
<b>Portrait de la Ville de Saint-Lazare</b>	<b>5</b>
Mission et secteurs d'activités	5
Vision	5
Engagement à réduire les obstacles	5
Responsabilité de l'élaboration du plan d'action ainsi que de sa mise en œuvre	6
Consultation de représentants de personnes handicapées et vulnérables	6
<b>Bilan des mesures 2020</b>	<b>7</b>
Bilan des mesures 2020 à l'égard des services à la population - tableau	7
Bilan du soutien aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches 2020	8
Bilan de la sensibilisation de la population 2020	10
Bilan de la gestion des ressources humaines 2020	12
Bilan de l'accessibilité des infrastructures municipales 2020	13
<b>Mesures 2021-2022</b>	<b>14</b>
1. Mesures de soutien aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches	18
2. Mesures d'accessibilité	19
3. Mesures de promotion	22
4. Mesures de sensibilisation de la population	23
5. Mesures sur la gestion des ressources humaines	24
<b>Adoption et diffusion</b>	<b>25</b>

## MOT DES ÉLUS

La Ville de Saint-Lazare poursuit annuellement et conformément à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, un plan d'action visant à accroître la participation sociale des personnes handicapées. Ce plan d'action vise non seulement à répondre aux besoins des personnes handicapées mais également à leur offrir un milieu de vie inclusif où elles peuvent contribuer pleinement comme membres à part entière de la communauté.

Au cours des années 2020 et 2021, en raison de la pandémie de COVID-19, des nombreuses restrictions sanitaires, des mesures de distanciation et des exigences de télétravail, la Ville de Saint-Lazare n'a pas été en mesure d'atteindre tous ses objectifs. Elle continue toutefois d'agir de façon proactive, dans le cadre de ses différentes fonctions pour réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées tout en respectant certaines de ses contraintes, notamment ses contraintes administratives, organisationnelles et financières.

Outre les mesures reconduites annuellement, parmi les nouvelles mesures proposées en 2021 et 2022, on compte la reconnaissance de l'engagement scolaire des étudiants handicapés, la formation du personnel municipal pour reconnaître les différents handicaps et

mieux accueillir les personnes handicapées, la création d'un nouveau site Internet accessible, l'intégration de documents riches en texte, l'adoption de pratique d'approvisionnement privilégiant les fournisseurs, les produits et services accessibles, l'abolition des coûts d'obtention des permis liés à l'adaptation du domicile d'une personne handicapée, ainsi que la révision des plans de sécurité civile et de mesures d'urgence pour inclure des mesures adaptées.

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui de près ou de loin ont contribué à l'inclusion et au bien-être des personnes en situation de handicap dans notre municipalité, notamment les membres de comité représentant les personnes handicapées et vulnérables ainsi que le personnel dans le cadre de leurs fonctions, des acteurs importants pour façonner des milieux de vie adaptés et inclusifs.

Pour son plan d'action 2021-2022, la Ville est donc en mesure de présenter les principales actions en lien avec les orientations et objectifs stratégiques qu'elle prévoit mettre de l'avant en vue de réduire ces obstacles. Ce document présente d'abord un portrait de l'organisation, suivi du bilan des mesures réalisées durant l'année 2020. Enfin, les mesures prévues par la Ville en 2021-2022 sont présentées.



Geneviève Lachance  
Mairesse



Tanja Minisini  
Conseillère du district 1



Pierre Casavant  
Conseiller du district 2



Marc Emond  
Conseiller du district 3



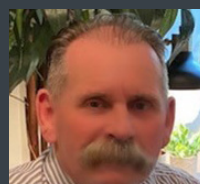
Michel Poitras  
Conseiller du district 4



Richard Chartrand  
Conseiller du district 5



Brian Trainor  
Conseiller du district 6



Donald Andrews  
Conseiller du district 7



David Hill  
Conseiller du district 8

## PORTRAIT DE LA VILLE DE SAINT-LAZARE

### MISSION ET SECTEURS D'ACTIVITÉS

La Ville de Saint-Lazare, située à 45 km à l'ouest de Montréal, offre ses services à une population de 22 022 habitants (2021), notamment en matière d'urbanisme, d'infrastructures, de loisirs, d'environnement et de sécurité publique. Elle est également un employeur de choix offrant des emplois à temps partiel, à temps plein avec des horaires flexibles et des salaires compétitifs. Son équipe de travail, qui se démarque par son dynamisme et son dévouement, a toujours le souci de prendre des décisions dans le meilleur intérêt de ses résidents et au meilleur coût possible.

La Ville embauche plus de 250 personnes annuellement dont 123 employés permanents, 63 employés saisonniers et à temps partiel (incluant les pompiers et les surveillants) et près de 70 étudiants pour son camp d'été parmi lesquels 18 animateurs spécialisés sont dédiés à certains programmes, notamment le programme d'accompagnement au camp de jour et au programme de loisir adapté les Incroyables chromosomes.



Comme gouvernement de proximité, et première actrice dans la qualité de vie de ses résidents, la Ville a la responsabilité de prendre en compte les besoins de tous ses résidents, notamment ceux des personnes handicapées.

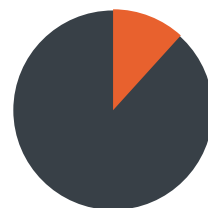
### VISION

La Ville de Saint-Lazare est une ville verte, reconnue pour son charme champêtre et son souci de préserver l'environnement. Elle est soucieuse d'offrir une qualité de vie exceptionnelle permettant l'épanouissement des familles puisqu'elle joue un rôle de premier plan dans sa communauté. En 2040, Saint-Lazare a pour objectif d'être reconnue pour l'accessibilité à un milieu de vie sain, dynamique et inclusif, qui mise sur l'implication de sa communauté et son patrimoine distinctif afin de contribuer à l'épanouissement collectif.

### ENGAGEMENT À RÉDUIRE LES OBSTACLES

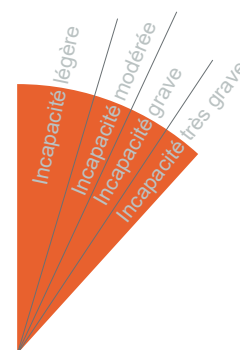
En cohérence avec sa vision stratégique, la Ville s'engage à poursuivre ses efforts visant à réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées. Ces efforts sont visibles dans les services et les activités qu'elle offre à sa population.

Selon l'Office des personnes handicapées du Québec, en 2017, 16,1 % des Québécoises et Québécois de 15 ans ou plus vivant en ménage privé ont une incapacité. Cette proportion représente environ 1 053 350 personnes au Québec et environ 2 500 personnes à Saint-Lazare.

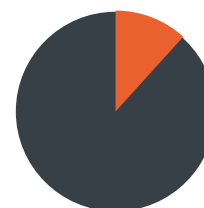


16.1 % de 15 ans ou plus vivent avec une incapacité

Au Québec, 6,3 % des personnes de 15 ans et plus ont une incapacité légère (414 090), 3,3 % ont une incapacité modérée (213 070), 3,1 % ont une incapacité grave (202 840) et 3,4 % ont une incapacité très grave (223 350). Selon les statistiques de population de 2016, cela représenterait à Saint-Lazare environ 980 personnes (incapacité légère), 510 personnes (incapacité modérée), 480 personnes (incapacité grave) et 520 personnes (incapacité très grave).



Chez les enfants québécois de 0 à 17 ans, le taux d'incapacité est de 16,4 % en 2016, ce qui représente environ 259 735 enfants au Québec ou approximativement 900 enfants à Saint-Lazare.



16.4 % des enfant québécois 0-17ans vivent avec une incapacité



## **RESPONSABILITÉ DE L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION AINSI QUE DE SA MISE EN ŒUVRE**

Les décisions entourant les mesures à poser pour réduire ou éliminer les obstacles sont prises par les membres du conseil de la Ville de Saint-Lazare, basées sur les travaux et recommandations proposées par les membres bénévoles du comité de la politique familiale municipale, qui constituent le groupe de travail responsable de l'élaboration du plan d'action. La rédaction du plan d'action pour l'année à venir est réalisée sous la supervision de la directrice des communications, madame Geneviève Hamel.

## **CONSULTATION DE REPRÉSENTANTS DE PERSONNES HANDICAPÉES ET VULNÉRABLES**

Le plan d'action est présenté au conseil municipal pour approbation. Mentionnons que des bénévoles travaillant ou vivant étroitement avec des personnes handicapées et vulnérables, siègent au comité de la politique familiale municipale. Ces bénévoles ont fourni à la ville de nombreuses recommandations en matière d'approvisionnement accessible, d'approche inclusive et d'organisation d'expérience inclusive. Ils nous ont également fait part de problématiques liés à l'accès à des services sur le territoire, les défis du transport à des services hors-territoire, et à la reconnaissance du cheminement scolaire des jeunes étudiants dans des établissements scolaires spécialisés hors-territoire.



## BILAN DES MESURES 2020

Le bilan du plan d'action 2020 de la ville permet de constater qu'en raison de la pandémie, plusieurs mesures prévues ont été partiellement réalisées et plusieurs reportées ultérieurement en 2021 et 2022.

Deux mesures ont été abandonnées, notamment celle de fournir des services aux adultes en raison des défis pour une municipalité d'offrir des services de santé spécialisés et celle d'inscrire la ville à carte accompagnement loisir puisque la ville n'exige pas de preuve d'admissibilité. Les premiers tableaux présentent les résultats obtenus par la ville pour ses mesures prévues en 2020 à l'égard des services à la population, à l'égard de la mission générale et comme gestionnaire d'un organisme public.

Bilan des mesures 2020 à l'égard des services à la population - tableau



### Bilan du soutien aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches 2020

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateur de suivi	Responsable	État de réalisation au 31 décembre 2020
<p>Les personnes vivant avec un handicap ont <b>peu accès à des loisirs adaptés</b> à leurs besoins et leur réalité.</p> <p>La fratrie est souvent isolée.</p> <p>Les parents n'ont pas accès à du <b>répit</b> dans leur communauté.</p>	<p>Maintenir en continu l'offre de <b>loisir adapté</b> aux enfants âgés de 5 à 17 ans Les Incroyables chromosomes, qui sort la fratrie de l'isolement et offre du répit aux parents.</p> <p>Maintenir l'offre d'accompagnement au camp d'été.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Reconduire l'offre de loisir adapté aux 5 à 17 ans et la fratrie.</li> <li>2. Reconduire le Programme d'accompagnement au camp d'été.</li> <li>3. Analyser la possibilité d'élargir l'offre de loisir adapté aux 18 ans et plus.</li> </ol>	<p>Nombre d'enfants inscrits aux ateliers mensuels.</p> <p>Nombre d'enfants inscrits au programme d'accompagnement du camp de jour.</p> <p>Conclusion de l'analyse.</p>	<p>Service des loisirs et de la vie communautaire.</p>	<p>Réalisé partiellement (2 périodes d'activités sur 12 – janvier et février en raison de la pandémie). 13 enfants, 13 inscriptions aux activités.</p> <p>18 inscriptions au programme d'accompagnement estival .</p> <p>Non réalisé <b>-abandonné</b> : Analyser la possibilité d'élargir l'offre de loisir adapté aux 18 ans et plus.</p>
<p>Certaines personnes handicapées peuvent faire face à des <b>coûts supplémentaires</b> reliés à leurs déficiences, incapacités ou situations de handicap</p>	<p>Réduire ou abolir les <b>coûts d'obtention des permis</b> liés à l'adaptation du domicile d'une personne handicapée.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Modifier le règlement de tarification et tout autre règlement requis pour arriver à cette fin.</li> </ol>	<p>Adoption des modifications au règlement de tarification portant sur les permis et les certificats en matière d'urbanisme.</p>	<p>Service de l'urbanisme.</p>	<p>Reporté en 2021-2022.</p>

## BILAN DES MESURES 2020



Bilan des mesures 2020 à l'égard des services à la population - tableau

### Bilan du soutien aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches 2020

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateur de suivi	Responsable	État de réalisation au 31 décembre 2020
Méconnaissance des <b>interventions adaptées</b> lors d'interventions d'urgence.	Faire connaître le processus d' <b>inscription à la liste des personnes vulnérables</b> ayant une incapacité ou des besoins particuliers en situation d'urgence.	5. Promouvoir le processus d'inscription à la liste.	<p>Nombre d'articles dans l'infolettre de la Ville.</p> <p>Nombre de publications Facebook à ce sujet.</p> <p>Communiqué de presse acheminés aux médias locaux.</p> <p>Ajout et mises à jour de la liste des personnes lors d'intervention d'urgence.</p>	<p>Service des communications.</p> <p>Service de la sécurité incendie et de la sécurité publique.</p>	Réalisé en continu. 4 nouvelles inscriptions en 2020.
Les familles n'ont pas accès à des <b>équipements de loisir adaptés</b> dans les parcs.	Améliorer l'offre de <b>produits et de services adaptés</b> et inclusifs dans les parcs.	6. Privilégier l'achat et la location de produits et services inclusifs et adaptés lors du processus d'approvisionnement (article 61.3 – obligation de la Loi).	<p>Nombre d'équipements acquis (ex. : tables de pique-nique, bancs, modules de jeux, équipements de loisirs, etc.).</p> <p>Nombre de contrats signés avec des fournisseurs ou de factures acquittées.</p>	Service de loisirs et de la vie communautaire.	<p>Réalisé en continu.</p> <p>Achat de 2 abris solaires pour la plage de la piscine (projet de 32 563 \$ contribution ville – 3 702 \$).</p> <p>Achats accessibles (piscine à balles, mur sensoriel, panneaux tactiles pour la salle Snoezelen – 6 500 \$)</p>

## BILAN DES MESURES 2020



Bilan des mesures 2020 à l'égard des services à la population - tableau

### Bilan du soutien aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches 2020

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateur de suivi	Responsable	État de réalisation au 31 décembre 2020
Méconnaissance de la part des personnes handicapées de la <b>gratuité d'accès</b> à toute personne âgée de 14 ans et plus, qui accompagne une personne handicapée dans des activités de plein air ou sportives.	Accroître la participation des personnes handicapées.	<p>7. Promouvoir l'information aux moyens des divers outils de communication de la ville.</p> <p>8. Inscription au répertoire des organisations partenaires de la carte accompagnement loisir <a href="http://www.carteloisir.ca">www.carteloisir.ca</a>.</p>	<p>Nombre de publications dans l'infolettre de la Ville.</p> <p>Nombre de publications Facebook.</p> <p>Mention dans les publications de la ville.</p> <p>Affichage à la réception du chalet de la location.</p>	<p>Service des communications.</p> <p>Service des loisirs et de la vie communautaire</p>	<p>Réalisé en continu.</p> <p>Inscription au répertoire abandonné en raison de l'exigence de pièces justificatives (preuves d'handicap).</p>

## BILAN DES MESURES 2020



Bilan des mesures 2020 à l'égard des services à la population - tableau

### Bilan de la sensibilisation de la population 2020

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateur de suivi	Responsable	État de réalisation au 31 décembre 2020
Méconnaissance de la part de la population des <b>enjeux concernant les personnes handicapées</b> et pouvant avoir un impact sur leur participation sociale.	<p>Sensibiliser la population aux enjeux concernant les personnes handicapées et pouvant avoir un impact sur leur participation sociale.</p> <p>Mettre en valeur les initiatives de la ville en matière d'adaptation et d'inclusivité.</p> <p>Recruter de nouveaux représentants des personnes handicapées sur le comité de suivi de la Politique familiale municipale pour représenter leurs intérêts dans les recommandations faites aux élus.</p>	<p>9. Promouvoir la Journée mondiale de la <b>sensibilisation à l'autisme</b> en avril.</p> <p>10. Promouvoir de la <b>Semaine</b> des personnes handicapées en juin.</p> <p>11. Promouvoir la <b>journée internationale</b> des personnes handicapées en décembre.</p> <p>12. Appel de <b>candidatures</b> pour combler les postes sur le comité de suivi de la Politique familiale municipale.</p>	<p>Nombre d'articles dans l'infolettre de la Ville.</p> <p>Nombre de publications Facebook.</p> <p>Nombre de candidatures reçues et retenues.</p>	Service des communications.	<p>Promotion réalisée sur Facebook (1 870 personnes atteintes lors de l'affichage, 16 réactions / partages), dans l'infolettre hebdomadaire (3 800 abonnés). Et dans le site Internet.</p> <p>(Journée de l'autisme : 2 788 personnes atteintes, 65 interactions)</p> <p>2 postes comblés (2 193 personnes atteintes lors de l'affichage sur Facebook).</p>

## BILAN DES MESURES 2020



Bilan des mesures 2020 à l'égard des services à la population - tableau

Bilan de la sensibilisation de la population 2020					
Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateur de suivi	Responsable	État de réalisation au 31 décembre 2020
Les professionnels du domaine de la construction avaient jusqu'au 1er septembre 2020 pour intégrer dans leurs futurs <b>projets immobiliers</b> des aménagements visant une accessibilité minimale ou l'adaptabilité des logements.	Promouvoir le Règlement modifiant le code de construction, chapitre 1, Bâtiment, concernant l'accessibilité à l'intérieur des logements d'habitation (en vigueur le 1er septembre 2018) qui prévoit des dispositions visant l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments d'habitation de 2 étages et de plus de 8 logements.	<p>13. Arrimer les règlements municipaux existants.</p> <p>14. Promouvoir le règlement auprès des contracteurs au moment de déposer tout plan de projet immobilier.</p>	<p>Nombre d'interventions des membres du Comité consultatif d'urbanisme lors des dépôts de projets visés par le CCU.</p> <p>Nombre d'interventions par le personnel au comptoir de l'urbanisme lors des demandes de permis de construction de 2 étages ou plus.</p>	Service de l'urbanisme.	Reporté en 2022

## BILAN DES MESURES 2020



Bilan des mesures 2020 à l'égard des services à la population - tableau

Bilan de la gestion des ressources humaines 2020					
Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateur de suivi	Responsable	État de réalisation au 31 décembre 2020
Difficulté pour les personnes handicapées d'accéder à <b>des postes en entreprises</b> .	Augmenter la visibilité des offres d'emplois municipaux auprès des personnes handicapées.	15. Afficher les postes vacants au Service d'aide à l'emploi et de placement en entreprises pour les personnes handicapées (SDEM-SEMO Montérégie).	Nombre de postes affichés.	Service des ressources humaines	Aucun affichage de poste. Reprise en 2021-2022.

## BILAN DES MESURES 2020



Bilan des mesures 2020 à l'égard des services à la population - tableau

Bilan de l'accessibilité des infrastructures municipales 2020					
Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateur de suivi	Responsable	État de réalisation au 31 décembre 2020
<p>Pour les édifices du centre communautaire, de la bibliothèque, des chalets du parc Bédard, du parc Westwood et du jardin communautaire :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les déplacements sont difficiles pour les personnes en fauteuil roulant, notamment en raison de l'absence de boutons poussoirs, de doubles portes, des seuils trop élevés, de toilettes non conformes, de largeurs d'allées trop étroites, d'accessoires placés trop haut, etc.</li> <li>2. Les déplacements sont difficiles pour les personnes malvoyantes en raison de l'éclairage manquant ou éblouissant et le manque de contraste</li> <li>3. La signalisation est déficiente, notamment en raison de son emplacement ou de la grandeur des caractères</li> </ol>	<p>Déposer la candidature de la ville lors d'appels de proposition de projets dans le cadre de fonds d'accessibilité.</p>	<p>16. Apporter les correctifs pour faciliter les déplacements, le repérage et l'accès aux accessoires et aux services.</p>	<p>Nombre de candidatures déposées.</p> <p>Sommes investies.</p>	<p>Service des infrastructures.</p> <p>Service des loisirs et de la vie communautaire.</p>	<p>Nombre de candidatures déposées.</p>

## MESURES 2021-2022

Le texte et les tableaux ci-dessous décrivent les obstacles identifiés, les objectifs, les mesures prévues ainsi que les indicateurs de suivi retenus en 2021-2022.

01

### MESURES DE SOUTIEN AUX PERSONNES HANDICAPÉES, À LEUR FAMILLE ET À LEURS PROCHES



#### 1.1 Souligner et reconnaître l'engagement scolaire des étudiants handicapés fréquentant un établissement scolaire secondaire offrant des services éducatifs adaptés

La Ville accorde, par résolution, une aide financière aux étudiants du secondaire, par l'entremise d'un des établissements d'enseignement public de 2 commissions scolaires qui desservent son territoire. Elle souhaite rendre admissibles les écoles spécialisées offrant des services éducatifs adaptés, sur son territoire et hors territoire, aux fins de souligner la performance, la contribution ou l'effort particulier d'un étudiant handicapé aux fins de favoriser sa réussite scolaire, son estime de soi, l'atteinte de son plein potentiel et son intégration sociale. Pour ce faire, la Ville doit modifier sa politique de soutien à la communauté no. 28. Notons que pour le moment, hormis les classes, ressources et programmes adaptés offerts dans les établissements scolaires réguliers (déjà admissibles sous la politique 028), aucune école spécialisée offre des services éducatifs spécialisés sur le territoire de Saint-Lazare. Les étudiants doivent être transportés hors territoire.

#### 1.2 Abolir les coûts d'obtention de permis liés à l'adaptation du domicile d'une personne handicapée

La Ville souhaite abolir les coûts liés à l'adaptation du domicile d'une personne handicapée tel que proposé dans la rétroaction de l'Office datée du 22 janvier 2019, une mesure qui devait être réalisée en 2020 mais qui a été reportée. Le Service de l'urbanisme modifiera le règlement de tarification portant sur les permis et les certificats en matière d'urbanisme.



#### 1.3 Mieux accueillir et servir les personnes handicapées

Comme prestataire de services directs à la population, les membres du personnel municipal sont appelés à servir quotidiennement des personnes handicapées dans le cadre de leur travail, notamment aux comptoirs de service mais également sur le terrain lors de la prestation d'un service ou d'une activité. Pour être mieux outillés à reconnaître une personne vivant avec un handicap, et donc à mieux l'accueillir, les employés seront invités à visionner les [capsules d'autoformation présentant différents types d'incapacités](#) afin de connaître les meilleures pratiques à adopter dans le cadre de la prestation d'un service.



02

## MESURES D'ACCESSIBILITÉ

### 2.1 Améliorer l'accessibilité à des produits et des services adaptés et inclusifs (approvisionnement)

La Ville souhaite privilégier en tout temps, et dans la mesure du possible, les fournisseurs, les produits et les services inclusifs et adaptés lors de processus d'approvisionnement. En 2021, tous les services seront sensibilisés à la mise en œuvre de l'article 61.3 qui amène les organisations publiques à se doter de politiques, de directives et de procédures qui favorisent l'achat ou la location de biens et de services accessibles aux personnes handicapées. Ainsi, lors de leurs appels d'offres, les différents services municipaux seront invités à inclure l'accessibilité aux personnes handicapées comme faisant partie des critères d'évaluation.

Ainsi en 2021, ces critères seront inclus dans l'appel d'offres de la refonte complète du site Internet (2021); lors de l'achat de nouveaux modules de jeux au parc Bédard, notamment des modules tactiles, sensoriels, une station de transfert, et une balançoire adaptée; lors de l'acquisition de nouvelles portes d'entrée au centre communautaire; de l'aménagement de jardins surélevés dans le nouveau jardin communautaire de la Cité-des-Papillons; de l'achat de fontaines d'eau adaptées. Lors de l'organisation de la journée des aînés à l'automne 2021, il est prévu de solliciter des fournisseurs offrant des services de loisir adapté. La Ville poursuit l'offre de produits et services adaptés et inclusifs dans son programme d'accompagnement des camps de jour, et du programme de loisir adapté les Incroyables chromosomes pour les jeunes.



### 2.2 Améliorer l'accessibilité du site Internet principal de la ville

Créé en 2013, le site internet principal actuel de la ville ne répond plus aux attentes des utilisateurs et en rien aux besoins des personnes handicapées. La Ville doit donc procéder, dans un premier temps à l'audit pour relever les lacunes principales à ne pas répéter lors de la refonte complète. Elle procédera par la suite à l'appel d'offres public en prenant en compte les exigences de conformité prévues dans les WCAG 2.0/2.1 en respectant la totalité des critères de succès de niveau AA, à l'exception des critères 1.2.4 Sous-titres (en direct) et 1.2.5 Audiodescription (préenregistrée) et en satisfaisant à l'exigence de conformité des WCAG 2.0/2.1 de niveau A 1.2.2 Sous-titres (préenregistrés). Également, toute page web devra comporter un hyperlien « Accessibilité », qui réfèrera à une autre page web énumérant les principales dispositions prises pour se conformer au Standard. La mise en ligne du nouveau site web est envisagée en 2022.



### 2.3 Rendre disponible des publications et documents municipaux au format accessible

La Ville souhaite faciliter la lecture de publications et documents municipaux, notamment au format riche en texte (RTF) pour les personnes malvoyantes qui consultent le site Internet de la Ville. Des contenus accessibles seront progressivement intégrés.

## 2.4 Améliorer l'accès à la démocratie et participation citoyenne

La pandémie aura forcé la ville à proposer des moyens alternatifs de participer aux assemblées du conseil, notamment en ajoutant des périodes de questions virtuelles aux périodes de questions en personne et en ligne. L'option de poser des questions en direct en mode virtuel est bénéfique pour les personnes à mobilité réduite, en perte d'autonomie ou n'ayant pas accès à un mode de transport. Le mode hybride est maintenu pour offrir cet accès. La Ville fera la promotion de cet avantage auprès des personnes handicapées pour augmenter leur participation. Des séances d'informations sont également envisagées en mode hybride.

## 2.5 Prendre en compte les besoins des personnes handicapées sinistrées dans le Plan de sécurité civile et le plan de mesures d'urgence

Le Plan de sécurité civile et le Plan de mesures d'urgence adoptés le 10 décembre 2019 prend en compte certains besoins des personnes handicapées, notamment l'accessibilité au site d'hébergement, toutefois il y a lieu de revoir certains services aux sinistrés tels que la disponibilité de services d'accompagnement ainsi que le transport adapté en cas de sinistre. Des modes de communication adaptés ou des formations auprès des premiers répondants pourraient être envisagés après cette première révision dans un plan d'action ultérieur.

## 2.6 Réduire les obstacles sur des parcours reliant des infrastructures qui offrent des services à la population

Dans le cadre de son [Plan de développement durable 2021-2026](#) (4.2), la Ville souhaite favoriser la mobilité durable et active par des infrastructures et des services accessibles et sécuritaires. Saint-Lazare veut offrir un environnement convivial, sécuritaire et sans obstacles pour se déplacer à pied et à vélo.



Parmi les obstacles à réduire sur ses parcours, la Ville prévoit :

- Remplacer, par un trottoir, une passerelle en bois présente sur un tronçon de son sentier polyvalent sur le chemin Sainte-Angélique au centre-ville;
- Construire un parcours sans obstacle vers l'école Birchwood;
- Boucler et asphalté un sentier permettant de relier 3 bâtiments au parc nature Les Forestiers-de-Saint-Lazare, une infrastructure régionale hautement fréquentée, notamment les édifices de la piscine, de la salle Les Forestiers et du chalet d'accueil. Le parc nature accueille et dessert, chaque année, des personnes handicapées dans le cadre du camp de jour, du programme d'accompagnement du camp de jour et des activités de loisir adapté « les Incroyables chromosomes ».

## 2.7 Multiplier l'aménagement d'espaces publics conviviaux inclusifs

Dans le cadre de son [Plan de développement durable 2021-2026](#) (2.7), le développement du sentiment d'appartenance des citoyens à leur Ville revêt une grande importance pour Saint-Lazare. La Ville souhaite multiplier ses efforts afin de favoriser la participation de groupes ou de personnes à capacité limitée, notamment en réduisant les obstacles dans les espaces publics tels que les parcs et les placettes, des lieux de rencontre qui favorisent la mixité sociale. L'inventaire des espaces pouvant bénéficier de mises à niveau, la réalisation de projets d'aménagements, et la sollicitation du public (sous forme de sondage) pour la création de ses espaces comptent parmi les actions de cet engagement. Les jeux d'eau au parc nature ainsi que plusieurs surfaces de jeux dans les parcs sont des exemples d'infrastructures non accessibles ou partiellement accessibles ne permettant pas la pleine participation des familles, le sable et les copeaux de bois n'offrant pas un parcours inclusif. La Ville explorera des sources de financement pour l'aménagement de tels espaces. Le nivellement de sentiers est prévu pour rendre les jeux d'eau accessibles.

Dans le cadre du Programme de mise en valeur intégré (PMVI) d'Hydro-Québec, l'achat et l'installation d'abris solaires à la piscine municipale du parc nature sont prévus (l'achat prévu en 2020, l'installation en 2021). Les abris offrent de l'ombre tant au niveau des équipements adaptés d'accès à la piscine que des espaces utilisés par certains enfants plus sensibles à la lumière et au soleil, notamment ceux ayant un trouble du spectre de l'autisme.



03

## MESURES DE PROMOTION

### 3.1 Accroître la participation des personnes handicapées

La Ville veut accroître la participation des personnes handicapées qui demeure relativement faible en prenant en compte la proportion de la population vivant avec une forme d'incapacité, selon les statistiques. La Ville continue de promouvoir ses installations, ses équipements, ses services, ses activités et ses événements accessibles au moyen de ses outils de communication habituels.

Elle souhaite faire connaître davantage :

- La gratuité d'accès pour les proches aidants qui accompagnent des personnes handicapées dans le cadre d'activités de plein air (parc nature) et d'activités libres au complexe sportif
- La gratuité d'accès au programme de loisir adapté « les incroyables chromosomes » pour les jeunes âgés de 6 à 17 ans en situation de handicap, en compagnie de leurs sœurs et de leurs frères âgés de 6 à 17 ans.
- La gratuité d'accès aux équipements, notamment les fauteuils roulants, les chaises hippocampes, à grosses roues, les skis pour fauteuils roulants, les vestes de flottaison, etc.
- Les critères d'admissibilité au programme de loisir adapté qui ne requiert pas d'attestation officielle de déficience ou d'attestation de déficience grave, notamment par médecin, par le gouvernement ou en provenance d'un institut. Plusieurs familles pourraient appréhender un refus lors de l'ouverture d'un dossier d'admissibilité aux services et ainsi ne pas déposer de demande d'adhésion au programme de loisir adapté.

L'offre des services, des infrastructures et de loisir adapté seront intégrés dans toutes les publications municipales, notamment dans le cahier des loisirs, et tout feuillet promotionnel publié en période estivale et hivernale. L'envoi postal d'un feuillet descriptif

à toutes les portes est envisagé. Des affiches promotionnelles seront produites et installées aux réceptions accueillant des visiteurs, notamment à la réception du chalet d'accueil, du chalet de location du parc nature et à la réception de l'hôtel de ville.

De plus, en raison de l'appréhension, de l'hésitation, ou de l'inconfort de certaines familles d'utiliser des services et équipements adaptés, une collaboration entre le parc nature et Parrainage civique de Vaudreuil-Soulanges est également prévue pour initier et familiariser des familles et leur enfant (adolescent) handicapé à l'utilisation d'un parcours spécialement tracé et damé pour profiter des sports d'hiver au parc nature. Un projet qui pourrait être renouvelé selon le succès de cette première expérience.



## LOISIRS ADAPTÉS

Programme d'activités adaptées dans le décor enchanteur du parc nature Les Forestiers-de-Saint-Lazare pour les jeunes de Vaudreuil-Soulanges, âgés de 6 à 17 ans en situation de handicap, en compagnie de leurs frères et de leurs sœurs, âgés de 6 à 17 ans!

<p><b>L'HALLOWEEN TACTILE</b></p> <p> Samedi 23 octobre</p> <p> 9 h à 12 h</p> <p>Découverte du sens du toucher à travers plusieurs activités sensorielles ainsi que la création de divers « glues » tel que la « glue » guimauve, la « glue » crocodile, ...</p> 	<p><b>LE MOULIN À MUSIQUE</b></p> <p> Samedi 27 novembre</p> <p> 9 h à 12 h</p> <p>Exploration du sens de l'audition et marionnettes. Spectacle très doux au rythme de divers instruments et accompagnés par deux petites marionnettes.</p> 
--	---

Ce programme est encadré et supervisé par des éducateurs spécialisés, des accompagnateurs ainsi que des animateurs pour la fratrie et accueille un maximum de 15 enfants en situation de handicap en plus de la fratrie.

Détails : [ville.saint-lazare.qc.ca/loisiradapte](http://ville.saint-lazare.qc.ca/loisiradapte)  
 Inscription : [ville.saint-lazare.qc.ca/enligne](http://ville.saint-lazare.qc.ca/enligne)



## MESURES 2021-2022



### Mesures de soutien aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateur de suivi	Responsable	Échéance
Le <b>cheminement scolaire</b> des personnes handicapées est peu valorisé.	Souligner au moyen d'une aide financière, la performance, la contribution ou l'effort particulier des étudiants handicapés de Saint-Lazare pour favoriser leur intégration dans les milieux de travail.	1. Modifier la politique 028 de soutien à la communauté pour inclure les écoles secondaires offrant des services éducatifs spécialisés sur son territoire et hors territoire.	Adoption de la résolution confirmant la modification apportée à la politique.  Nombre d'aides financières accordées.	Service des communications.  Service des loisirs.  Service du greffe.	2022
Certaines personnes handicapées peuvent faire face à des <b>coûts supplémentaires</b> reliés à leurs déficiences, incapacités ou situations de handicap.	Abolir les coûts d'obtention des permis liés à l'adaptation du domicile d'une personne handicapée.	2. Modifier le règlement de tarification et tout autre règlement requis pour arriver à cette fin.	Adoption de la résolution confirmant la modification apportée à la politique.  Nombre d'aides financières accordées	Service de l'urbanisme.  Service du greffe.	2022
Méconnaissance du personnel municipal des différents types d'incapacités et des meilleures pratiques à adopter dans le cadre de <b>la prestation d'un service</b> adapté.	Mieux reconnaître pour mieux accueillir les personnes vivant avec un handicap.	3. Visionnement des 6 <a href="#">capsules d'autoformation proposées par l'OPHQ</a> par le personnel municipal en contact direct avec les citoyens (réception, téléphone, sur le terrain).	Nombre d'employés ayant suivi la formation et complété le questionnaire.	Service des ressources humaines.	2022

## MESURES 2021-2022



### Mesures d'accessibilité

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateur de suivi	Responsable	Échéance
Les personnes handicapées ont un accès limité à des <b>équipements et des services de loisir adaptés et inclusifs.</b>	Améliorer l'accessibilité (l'offre) des produits et des services adaptés et inclusifs.	4. Privilégier l'achat et la location de produits et services inclusifs et adaptés lors du processus d' <b>approvisionnement</b> et inclure l'accessibilité comme critère d'évaluation (article 61.3 – obligation de la Loi).	Nombre d'équipements acquis (ex : tables de pique-nique, bancs, modules de jeux, équipements de loisirs, fontaines d'eau, etc.).  Nombre de contrats signés avec des fournisseurs.	Tous les services.	2021-2022 (en 2021 3 fontaines achetées et installées – 2 parc Bédard, 1 Saddlebrook – 20 000 \$ exc. Installation)
Difficulté à naviguer et à trouver les documents accessibles dans le <b>site Internet de la ville.</b>	Améliorer l'accessibilité du site Internet principal de la ville selon le décret 655-2021 adopté le 6 mai 2021.	5. Procéder à l'audit du site actuel. 6. Lancer l'appel d'offres public pour la refonte complète du site selon les recommandations. 7. Mise en ligne du nouveau site.	Rapport sur l'audit.  Parution de l'appel d'offres public sur SEAO.  Ajout des hyperliens « Accessibilité ».	Service des communications.	2021-2022

## MESURES 2021-2022



### Mesures d'accessibilité

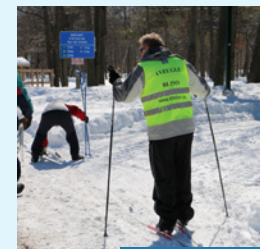
Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateur de suivi	Responsable	Échéance
Absence de publications et de <b>documents municipaux accessibles</b> .	Entamer l'adaptation de publications et documents municipaux	8. Convertir des publications en format de texte enrichi RTF.	Nombre de documents adaptés rendus disponibles.	Service des communications.	2021-2022
Difficulté pour les personnes handicapées de participer à la <b>vie démocratique et citoyenne</b>	Élargir l'accès aux moyens d'outils technologiques.	9. Offrir l'accès aux assemblées du conseil et à des séances d'information en mode virtuel.	Nombre de séances du conseil et de séances d'information.	Service informatique. Service des communications.	2021-2022
Certains <b>services aux sinistrés handicapés</b> ne sont pas accessibles dans le plan de sécurité civile et le plan de mesures d'urgence.	Prendre en compte les besoins des personnes handicapées dans les services aux sinistrés du Plan de sécurité civile et du Plan de mesures d'urgence.	10. Revoir les services aux sinistrés dans les plans d'urgence et apporter les correctifs	Adoption des plans mis à jour des plans.	Service de la sécurité publique et de la sécurité incendie. Service du greffe.	2022

## MESURES 2021-2022



Mesures d'accessibilité					
Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateur de suivi	Responsable	Échéance
Certains <b>bâtiments</b> existants, qui offrent des services à la population, sont <b>partiellement accessibles ou non accessibles</b> .	Réduire les obstacles présents dans certains bâtiments.	11. Modifier et remplacer les portes du centre communautaire. 12. Identifier les priorités lors de la réfection et de la rénovation de bâtiments existants.	Complétion des travaux. Liste des obstacles à réduire ou éliminer en priorité.	Service des loisirs. Service des infrastructures.	2021-2022
Obstacles sur des <b>parcours</b> reliant des infrastructures qui offrent des services à la population.	Réduire les obstacles.	13. Asphalter et boucler le sentier reliant les édifices de la piscine, de la salle Les Forestiers et du chalet d'accueil du parc nature. 14. Remplacer d'une passerelle en bois sur un tronçon du parcours polyvalent sur le chemin Sainte-Angélique 15. Construire un parcours sans obstacle vers l'école Birchwood	Appel d'offres pour les services professionnels. Complétion des travaux. Nombre de kilomètres additionnels de pistes / bandes cyclables intramunicipales ajouté ou réaménagé.	Service des loisirs. Service des infrastructures.	2021 -2022
Des <b>espaces publics pensés</b> globalement pour bénéficier aux personnes handicapées.	Accroître le sentiment d'appartenance des personnes handicapées à leur communauté.	16. Inventorier les endroits qui pourraient bénéficier de rénovations. 17. Fournir des espaces ombragés pour les personnes utilisant les équipements adaptés au parc nature (piscine)	Inventaire des espaces à corriger. Nombre d'espaces aménagés	Service des loisirs. Service des infrastructures.	2021-2022

## MESURES 2021-2022



Mesures de promotion					
Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateur de suivi	Responsable	Échéance
<p>Méconnaissance des installations, des équipements, des <b>services adaptés et inclusifs offerts</b> ainsi que de la <b>gratuité d'accès</b> à toute personne âgée de 14 ans et plus, qui accompagne une personne handicapée à des activités.</p> <p>Méconnaissance des <b>critères d'admissibilité</b> au programme de loisir adapté.</p> <p><b>Appréhension / hésitation / inconfort</b> dans l'utilisation des services et équipements</p>	<p>Accroître la participation des personnes handicapées</p>	<p>18. Dédier des pages aux services, infrastructures et activités adaptés dans toutes les publications municipales.</p> <p>19. Produire des affiches promotionnelles aux comptoirs de réception.</p> <p>20. Réaliser un projet d'initiation d'une famille dans un parcours tracé damé adapté.</p>	<p>Nombre de publications dans l'infolettre de la Ville.</p> <p>Nombre de publications Facebook.</p> <p>Mentions dans les publications de la ville.</p> <p>Nombre d'affiches aux comptoirs d'accueil.</p> <p>Réalisation du projet d'initiation.</p>	<p>Service des communications.</p> <p>Service des loisirs et de la vie communautaire.</p>	2021-2022
<p>Méconnaissance des <b>interventions adaptés</b> lors d'interventions d'urgence.</p>	<p>Promouvoir l'inscription des personnes handicapées à la <b>liste des personnes vulnérables</b> ayant une incapacité ou des besoins particuliers en situation d'urgence.</p>	<p>21. Promouvoir le processus d'inscription à la liste.</p>	<p>Nombre d'articles dans l'infolettre de la Ville.</p> <p>Nombre de publications Facebook à ce sujet.</p> <p>Communiqué de presse acheminés aux médias locaux.</p> <p>Ajout et mises à jour de la liste des personnes lors d'intervention d'urgence.</p>	<p>Service des communications.</p> <p>Service de la sécurité incendie et de la sécurité publique.</p>	2021-2022 en continu

## MESURES 2021-2022



### Mesures de sensibilisation de la population

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateur de suivi	Responsable	Échéance
<p>Méconnaissance de la part de la population des <b>enjeux concernant les personnes handicapées</b> et pouvant avoir un impact sur leur participation sociale.</p>	<p>Sensibiliser la population aux enjeux concernant les personnes handicapées et pouvant avoir un impact sur leur participation sociale.</p> <p>Mettre en valeur les initiatives de la ville en matière d'adaptation et d'inclusivité.</p> <p>Maintenir la présence de représentants des personnes handicapées sur le comité de suivi de la Politique familiale municipale pour représenter leurs intérêts dans les recommandations faites aux élus.</p>	<p>22. Promouvoir de la <b>Semaine nationale de l'accessibilité en mai</b>.</p> <p>23. Promouvoir de la <b>Semaine des personnes handicapées en juin</b>.</p> <p>24. Promouvoir la <b>Journée internationale des personnes handicapées en décembre</b>.</p> <p>25. Appel de <b>candidatures</b> pour combler tout poste laissé vacant sur le comité de suivi de la Politique familiale municipale.</p>	<p>Nombre de publications dans l'infolettre de la Ville.</p> <p>Nombre de publications Facebook.</p> <p>Nombre de candidatures reçues et retenues.</p>	<p>Service des communications.</p>	<p>2021-2022</p>

## MESURES 2021-2022



### Mesures sur la gestion des ressources humaines

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateur de suivi	Responsable	Échéance
Difficulté pour les personnes handicapées d' <b>accéder à des postes</b> en entreprises.	Accroître la visibilité des offres d'emplois municipaux auprès des personnes handicapées.	26. Afficher les postes vacants au Service d'aide à l'emploi et de placement en entreprises pour les personnes handicapées (SDEM-SEMO Montérégie).	Nombre de postes affichés.	Service des ressources humaines.	2021-2022

## MESURES 2021-2022

### ADOPTION ET DIFFUSION

Le Plan d'action 2021-2022 de la Ville est adopté par le conseil municipal. La Ville le communique par la suite à la population en le rendant disponible dans son site Web. Il informe également les employés municipaux de sa disponibilité par la voie d'une communication électronique.

Ce plan d'action est disponible sur demande en format numérique accessible en composant le 450 424-8000, poste 214 ou encore par courriel à [communication@ville.saint-lazare.qc.ca](mailto:communication@ville.saint-lazare.qc.ca)

Enfin, les personnes ou les organismes qui souhaiteraient avoir plus d'informations sur le Plan d'action 2021-2022 de la Ville peuvent s'adresser à la directrice du service des communications, madame Geneviève Hamel, au 450 424-8000, poste 246.

